

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 16/10/23

Présents : MM. ,R. PANARIELLO, P. GUILLEBAUX (CD), S. PILLE-MONT(CDA visio) L. JOUBERT (Vice Président) P. DUPIN (en visio), MME RUPERT.

Absents excusés : J-P LEDUC (Président),

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission rappelle qu'elle n'acceptera pas de report de match pour manque de licences.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

SUSPENSIONS DE TERRAINS U16

D3-C DU 04/06/2023

50817.2 CLAYES SS/BOIS USM 1 / MESNIL ST DENIS ASL 1

Transmis de la Commission de Discipline en Instruction infligeant une suspension de terrain pour **6 matches dont 3 fermes** pour l'équipe 1 des CLAYES SS/BOIS évoluant en D3-C.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

U16 D3-B DU 26/11/2023

25893403 CLAYES SS/BOIS USM 21 / BOUGIVAL FOOT 21

U16 D3-B DU 17/12/2023

25893410 CLAYES SS/BOIS USM 21 / BOIS D'ARCY AS 21

Pour connaître toutes les caractéristiques obligatoires du nouveau terrain à respecter ,veuillez vous référer au journal précédent (YF 1772).

FUTSAL

D1-U DU 16/03/2023

52266.2 CBPS 78 1 / LA CUATRO FC 1

Transmis de la Commission de Discipline en Instruction infligeant une suspension de terrain pour **4 matches dont 2 fermes** pour l'équipe SENIORS FUTSAL de CBPS évoluant en D1.

Cette suspension sera effective pour le début de saison 2023/2024.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

FUTSAL D1-U DU 16/11/2023

26923113 C.B.P.S. 78 1 / ROSNY S/S CSM 1

FUTSAL D1-U DU 07/12/2023

26923131 C.B.P.S. 78 1 / MONTESSON US 1

Le club nous a indiqué son gymnase de repli pour les 2 dates.

La Commission demande une confirmation émanant directement de la mairie.

SENIORS

SEN D5-A DU 26/03/2023

25139107 POISSY AS 3 / VAUXOISE ES 2

Transmis de la Commission de Discipline en Instruction infligeant une suspension de terrain pour **6 matches fermes** pour l'équipe 3 de POISSY évoluant en D5-A.

Le club de POISSY FC récupérant les droits de POISSY AS, cette suspension est applicable à l'équipe 3 de POISSY FC.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

SEN D4-A DU 12/11/2023

25890237 POISSY FC 3 / MEZIERES AJ 2

SEN D4-A DU 03/12/2023

25890248 POISSY FC 3 / INTERFOOT 78 1

SEN D4-A DU 14/01/2024

25890259 POISSY FC 3 / ACHERES FC 1

SEN D4-A DU 04/02/2024

25890284 POISSY FC 3 / BUCHELOISE AS 2

SEN D4-A DU 17/03/2024

25890298 POISSY FC 3 / FEUCHEROLLES USA 1

SEN D4-A DU 07/04/2024

25890324 POISSY FC 3 / AUBERGENVILLE FC 2

Pour connaître toutes les caractéristiques obligatoires du nouveau terrain à respecter ,veuillez vous référer au journal précédent (YF 1772).

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

**APRES 2 RAPPELS,
MATCH PERDU PAR PENALITE 0pt, 0 but & AMENDE AUX 2 CLUBS.**

U14

D4-E DU 23/09/2023

27224443 COIGNIERES FC 21 / VERSAILLES 78 FC 26

2EME RAPPEL

AVANT MATCH PERDU & AMENDE AU CLUB RECEVANT

U16

D4-B DU 01/10/2023

27343075 FC ACHERES 21 / MAISONS-LAFFITTE FC 22

2EME RAPPEL

AVANT MATCH PERDU & AMENDE AUX 2 CLUBS

VETERANS

D3-B DU 24/09/2023

27187370 SARTROUVILLE ES 31 / CARRIERES S/SEINE US 33

FUTSAL

D1-U DU 28/09/2023

26923074 CFC 2 / MONTESSON US 1

1ER RAPPEL

U18

D3-B DU 08/10/2023

27235737 PECQ US LE 21 / CARRIERES S/SEINE US 21

U16

CY DU 04/10/2023

27395426 LIMAY ALJ 21 / VINSKY FC 21

CY DU 08/10/2023

27295808 GARGENVILLE STADE 21 / MARLY LE ROI US 21
27295417 CARRIERES GRESILLONS 22 / MAURECOURT FC 21
27295419 PLASIROIS FO 22 / HOUILLES AC 22

U14

D4-B DU 07/10/2023

25883398 TRIEL AC 21 / VERNEUIL S/SEINE US 22

FUTSAL

D1-U DU 03/10/2023
26951521 PERRAY FOOT ES 1 / LA CUATRO 2

FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

SENIORS

D5-B VERNEUIL S/SEINE US 2

U18

D3-C CLAYES SS/BOIS USM 21

FORFAITS NON AVISES 1ER FORFAIT

U16

D4-E DU 15/10/2023
27238972 ELANCOURT OSC 22

FORFAITS AVISES 2EME FORFAIT

U18

D3-C DU 15/10/2023
27235867 CLAYES SS/BOIS USM 21
27235870 ELANCOURT OSC 21

U16

D4-E DU 15/10/2023
27238971 COIGNIERES FC 22

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

U14

D3-C DU 14/10/2023
26926665 VILLEPREUX FC 21

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE B DU 09/10/2023
27330135 CARRIERES S/SEINE US 1

FORFAIT COUPES AVISÉS

SENIORS

CC 15/10/2022
27295971 COIGNIERES FC 2

VETERANS

CY 15/10/2022
27293561 JOUY EN JOSAS US 31
27293566 CERNAY LA VILLE AS 31
27293572 COIGNIERES FC 31

CY 15/10/2022
27295898 BUC FOOT AO 32
27295905 COIGNIERES FC 32

MATCHES REMIS

A JOUER LE 18/10/2023 à 19h
U16

CY
27395416 VAUXOISE ES 21 / SARTROUVILLE ES 22

A JOUER LE 29/10/2023

SENIORS

D5-C
27164922 BAILLY NOISY SFC 3 / CARRIERES S/SEINE US 2

U18

D1-A
26953585 LIMAY ALJ 21 / MARLY LE ROI U.S. 21
26953586 PLAISIROIS F.O. 21 / BAILLY NOISY SFC 21

D2-A
25888266 AUBERGENVILLE F.C 21 / ACHERES C.S. 21

D2-B
25892405 NEAUPHLE-PONT. 21 / CELLOIS CS 22
25892407 BOIS D'ARCY A.S. 21 / BUC FOOT AO 21
25892408 FCFF 21 / MONTIGNY LE BX AS 21

D3-A
27234947 VAUXOISE ES 21 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 21
27234950 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / POISSY FC 21

D3-B
27235748 MONTESSON U.S. 21 / MAISONS-LAFFITTE F.C 21
27235750 ANDRESY F.C. 21 / CHAMBOURCY ASM 21

D3-C
27235868 VOISINS F.C. 22 / ETANG ST NOM ES 21

A JOUER LE 11/11/2023

FUTSAL

D1-A
26951522 A.S.J.A 1 / CFC 1
A JOUER LE 18/11/2023

FUTSAL

D1-A
26923081 LA TOILE 1 / ATFC 1

A JOUER LE 25/11/2023

SENIORS F

D1-A
27139751 VERSAILLES 78 FC 1 / ELANCOURT O.S.C. 1

A JOUER LE 10/12/2023

VETERANS

D5-C
27185507 CROISSY U.S. 33 / VELIZY ASC 32

A JOUER LE 23/12/2023

FUTSAL SENIORS

D1-A
26923087 MUREAUX O.F.C. LES 1 / PERRAY FOOT. ES 1

A JOUER LE 07/01/2024

VETERANS

D3-B
25896393 CROISSY U.S. 31 / VERSAILLES 78 FC 31

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS

D3-B
26914365 MAISONS-LAFFITTE F.C 1 / CELLOIS CS 1

D5-C
27164913 FCFF 2 / BAILLY NOISY SFC 3

VETERANS

D5-B
27187318 MONTESSON US 33 / CELLOIS CS 32

D5-D
25897241 MESNIL ST DENIS ASL 32 / VOISINS FC 33

U18

D2-A
25888270 A.S. BUCHELOISE 21 / SARTROUVILLE ES 21

ENGAGEMENTS FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

Les clubs de **BONNIERES FRENEUSE** et **VESINET FC** souhaiteraient intégrer le critérium.

La Commission ne peut accepter vos engagements tardifs. Il faudra attendre un désistement d'une équipe.

POULE A

- PLATEAU BREVAL LONGNES
- GARGENVILLE STADE
- ISSOU AS
- JUZIERS FC
- MEULAN CN
- MEZIERES AJ
- PORCHEVILLE FC
- ROSNY S/SEINE CSM

POULE B

- ANDRESY FC
- HOUDANAISE REGION FC
- PERRAY FOOT ES
- TREMBLAY S/MAULDRE
- MAULOISE US
- MAURECOURT FC
- RAMBOUILLET YVELINES
- VILLEPREUX FC

Premier match ► Semaine du Lundi 6 novembre 2023.

RÉUNION ► Jeudi 19 octobre à 19H au siège du District, la présence de tous est souhaitée.

COURRIERS

LA COMMISSION RAPPELLE QUE POUR TOUT COURRIER LES NUMEROS DE MATCH, DIVISION ET POULE DOIVENT ÊTRE INDICÉS SOUS PEINE D'AMENDE.

560301 VINSKY FC

Le club et la GPSEO nous informent des créneaux horaires de ses équipes sur le terrain en herbe de la Butte Verte (n°3) :

U16 D4-A à 13h :

- 17/12/2023
- 24/03/2024
- 05/05/2024

SENIORS D5-A à 15h :

- 05/11/2023
- 26/11/2023
- 03/12/2023
- 14/01/2024
- 04/02/2024
- 03/03/2024
- 28/04/2024
- 26/05/2024

La Commission prend note et vous affecte ce terrain aux créneaux demandés.

552332 MAISONS-LAFFITTE FC

Courrier du club souhaitant avancer les rencontres VETERANS à 9h et la rencontre U16 D4 à 11h sur les dates suivantes :

- 22/10/2023 (VET D4 + U16 D4)
- 12/11/2023 (VET D4 + U16 D4)
- 03/12/2023 (VET D3 + U16 D4)
- 14/01/2024 (VET D3 + U16 D4)
- 21/01/2024 (VET D4 + U16 D4)
- 28/01/2024 (VET D4 + U16 D4)
- 17/03/2024 (VET D4 + U16 D4)
- 28/04/2024 (VET D3 + U16 D4)
- 02/06/2024 (VET D4 + U16 D4)

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

580789 CBPS 78

Courrier du club demandant à pouvoir reporter le match n°26923092 du 19.10.23 contre ASJA 1, car le club est en Coupe Nationale le samedi matin et cela fait moins de 48h de repos entre les 2 matchs.

La Commission ne peut accepter votre demande car la règle impose 2 jours et non 48h minimum entre les 2 matchs.

560668 ASJA

Le club souhaite engager une 2ème équipe futsal étant donné qu'une place s'est libérée suite à un forfait général.

La Commission demande une confirmation officielle du nouveau créneau horaire pour cette 2ème équipe, émanant directement de la mairie.

DEMANDES CDM

D1-U DU 22/10/2023

26923568 CROISSY US 5 / MESNIL LE ROI AS 5

Demande de CROISSY pour inverser la rencontre puisque leurs terrains ne sont pas disponibles le mois d'octobre.

MESNIL LE ROI accepte de recevoir la rencontre à 11h.

La Commission donne son accord.

VETERANS

D4-B DU 22/10/2023

25896790 MESNIL LE ROI AS 31 / LE PECQ US 32

MESNIL LE ROI ayant un match à 11h sur le même terrain, demande à avancer ce match à 9h.

La Commission donne son accord.

D4-B DU 01/10/2023

25896839 CROISSY US 32 / VILLEPREUX US 32

Courrier de CROISSY nous confirmant ne pas pouvoir recevoir cette rencontre.

Comme indiqué dans le journal précédant, la Commission inverse la rencontre et dit match à jouer à VILLEPREUX.

U18

D2-B DU 29/10/2023

25892406 ST GERMAIN EN LAYE 21 / VELIZY ASC 21

Demande de ST GERMAIN EN LAYE pour faire jouer ce match au 05.11 (fin des vacances scolaires plutôt qu'en plein milieu).

La Commission ne peut accéder à votre demande puisque le 05.11 se jouera le 1er tour de la Coupe des Yvelines U18 et toutes les équipes sont concernées.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'ASTREINTE DE LA LIGUE EST RÉSERVÉE AUX MATCHES DE LIGUE ET NE GÈRE DONC PAS LES PROBLÈMES DE FMI DES MATCHS DU DISTRICT.

LA TABLETTE DOIT ÊTRE À L'HEURE ET À LA DATE DU JOUR ET DISPOSER DE LA DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE.

UNE CONNEXION WIFI N'EST PAS NÉCESSAIRE LE JOUR DU MATCH À CONDITION D'AVOIR RECUPÉRÉ LES DONNÉES DE LA RENCONTRE (ANNEXE 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

SENIORS

D3-B DU 24/09/2023

26914354 ELANCOURT O.S.C. 2 / VOISINS F.C. 2

Après rappel et non réception des rapports demandés,

La Commission sanctionne les deux équipes d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

D4-A DU 01/10/2023

25890270 POISSY FC 3 / LFCM 1

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de POISSY d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

VETERANS

D5-B DU 24/09/2023

27187370 SARTROUVILLE ES 31 / CARRIERES S/SEINE US 33

Pris note du rapport de Sartrouville.

La Commission sanctionne l'équipe de Sartrouville d'un avertissement et d'une amende de 30€.

CDM

D1-A DU 08/10/2023

26923564 PORT MARLY C.S. 5 / FCFF 5

Pris note du rapport de PORT MARLY.

La Commission sanctionne l'équipe de PORT MARLY d'un avertissement et d'une amende de 30€.

U18

D2-A DU 08/10/2023

25888258 ACHERES C.S. 21 / CONFLANS F.C. 21

Pris note du rapport d'ACHERES.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U16

D4-B DU 01/10/2023

27343075 F.C. ACHERES 21 / MAISONS-LAFFITTE F.C 22

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe d'ACHERES d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

D4-D DU 01/10/2023

27238780 BUC FOOT AO 22 / RAMBOUILLET YVELINES 23

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de RAMBOUILLET d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

U14

D2-B DU 14/10/2023

25895071 BAILLY NOISY SFC 21 / CELLOIS CS 21

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission sanctionne l'équipe de BAILLY NOISY d'un avertissement et d'une amende de 30€.

D3-A DU 23/09/2023

26926422 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / CONFLANS F.C. 22

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de CONFLANS d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

D4-B DU 14/10/2023

25883400 VERNEUIL S/SEINE US 22 / ANDRESY F.C. 21

Pris note du rapport de VERNEUIL.

La commission décide de ne pas sanctionner.

D4-C DU 23/09/2023

27240877 PECQ US LE 21 / CARRIERES GRESILLONS 22

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne les deux équipes d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

D4-D DU 23/09/2023

25895547 ELANCOURT O.S.C. 23 / ETANG ST NOM ES 21

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de CONFLANS d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

CY VETERANS

POULE UNIQUE DU 17/09/2023

26804827 Houilles A.C. 31 / Elancourt O.S.C. 31

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe d'ELANCOURT d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

CY U16

POULE UNIQUE DU 08/10/2023

27395428 CELLOIS CS 22 / VSCI 21

Pris note du rapport de CELLOIS.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

POULE UNIQUE DU 24/09/2023

26850578 BREVAL LONGNES F.C. 21 / PECQ US LE 21

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de LE PECQ d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

POULE UNIQUE DU 24/09/2023

26850624 CARRIERES S/SEINE US 21 / E. S. GUYANCOURT F. 22

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de GUYANCOURT d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

26850590 CARRIERES GRESILLONS 21 / CROISSY U.S. 21

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de CARRIERES GRESILLONS d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

POULE UNIQUE DU 24/09/2023

26850622 LIMAY ALJ 22 / MARLY LE ROI U.S. 21

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de LIMAY d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé.

FUTSAL SENIORS

D1-A DU 28/09/2023

26923074 CFC 2 / MONTESSON U.S. 1

Pris note du rapport de CFC.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D1-A DU 09/10/2023

26951523 LA CUATRO 2 / MONTESSON U.S. 1

Pris note du rapport de LA QUATRO.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDES DE RAPPORTS SENIORS

D4-B DU 08/10/2023

25890348 TRIEL AC 1 / CARRIERES GRESILLONS 2

La Commission demande à TRIEL un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

CY VETERANS

POULE UNIQUE DU 15/10/2023

27293570 RAMBOUILLET YVELINES 31 / AUBERGENVILLE F.C 31

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

CY U16

27395408 VALLEE 78 F.C. 21 / MAUREPAS AS 21

La Commission demande à VALLEE 78 un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

U14

D4-E DU 23/09/2023

27224440 E. S. GUYANCOURT F. 23 / VELIZY ASC 21

La Commission demande à GUYANCOURT un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

TIRAGE DES COUPES

EN CAS DE PROBLÈME DE DISPONIBILITÉ DE TERRAIN, LA COMMISSION INVERSERA LES RENCONTRES.

Le tirage suivant est en ligne sur le site internet et Footclubs :

COUPE DES YVELINES

1ER TOUR

U18

Dimanche 5 Novembre 2023 à 13h00